

M. Broadbent: Monsieur le président, je veux reprendre l'élément logique que le ministre semble avoir totalement négligé. C'est un point très important. Je reconnais la difficulté que comportent les liaisons causales. Sauf erreur, le ministre a dit que grâce à la loi stimulant la recherche et le développement scientifiques, le volume de recherche et de développement effectués dans notre pays s'est accru, depuis sa présentation. Le ministre a dit ensuite, et j'en conviens, que le taux d'augmentation avait fléchi après l'annonce du programme. D'après la thèse du ministre, si j'ai bien compris, la loi stimulant la recherche et le développement scientifiques a eu une certaine influence sur tout cela. Ce n'est pas exactement le raisonnement le plus brillant qu'on puisse présenter pour défendre un programme.

Le volume des précipitations pourrait s'être accru au Canada pendant la même période, ou il aurait pu baisser. Le programme découlant de la loi stimulant la recherche et le développement scientifiques y a-t-il été pour quelque chose? La production bovine aurait pu augmenter ou diminuer. Il y a peut-être un rapport entre le programme et ce phénomène statistique.

Il ne m'incombe pas de fournir un exposé scientifique destiné à nier qu'il existe un rapport entre un programme de l'État et un incident social. La charge de la preuve incombe certes au gouvernement; c'est à lui de prouver qu'il existe un rapport. Il n'y a pas tant de siècles de cela, si l'on accusait une personne d'être sorcière, on la mettait dans un sac et on la jetait à l'eau. Si elle parvenait à se dégaier du sac vivante, c'était la preuve qu'elle n'était pas sorcière. Si elle se noyait, c'était la preuve qu'elle l'était.

M. Baldwin: C'est ainsi que le gouvernement traite l'opposition.

M. Broadbent: Ce n'est peut-être pas ainsi que le gouvernement traite l'opposition mais c'est la logique du raisonnement du ministre. Or, l'explication causale n'est point logique. C'est assurément ce qu'il faut.

Pour revenir à l'époque où la loi stimulant la recherche et le développement scientifiques (IRDIA) a été présentée, j'ai dit que le taux d'augmentation—le ministre pourrait-il m'accorder son attention pendant un instant afin de suivre mon raisonnement? Le ministre voudrait-il bien m'écouter? Songeons à l'époque où le programme IRDIA fut lancé et où l'on disait que la recherche et le développement auraient des résultats positifs, et je conçois qu'il soit bien difficile de voir une rela-

[M. Barnett.]

tion de cause à effet, on pourrait faire valoir un argument statistique si la courbe avait continué d'être ascendante.

L'hon. M. Pepin: Pas nécessairement.

M. Broadbent: Pas nécessairement, mais cela pourrait servir de preuve positive. La première analyse pourrait du moins démontrer des effets positifs du programme. Quand une courbe ascendante comme celle-là se met à fléchir dès la mise en œuvre d'un programme...

L'hon. M. Pepin: D'autres éléments ont pu entrer en jeu.

M. Broadbent: D'accord, mais je ne crois pas, comme le prétend le ministre, que le programme IRDIA ait, de quelque façon mystérieuse, joué un rôle positif. Le ministre a éludé mon argument, selon lequel le programme IRDIA n'a donné lieu, semble-t-il, à aucune nouvelle recherche ni à aucun nouveau développement au pays. Et c'est un argument qui mérite réflexion.

Je n'accepte pas l'argument du ministre concernant le nombre des compagnies qui ont fait des demandes. J'ai parlé également de ces demandes. Ce que je voudrais signaler, c'est qu'avec un programme comme IRDIA, une compagnie serait insensée de ne pas solliciter les fonds du gouvernement auxquels elle a automatiquement droit. Bien des compagnies dans ce cas auraient pu entreprendre des initiatives de recherche et de développement tout à fait indépendantes du programme en question. La chose est concevable et même tout à fait vraisemblable. C'est une question qui mériterait un examen approfondi.

S'il n'y a aucune preuve positive ou négative de ce côté, j'aimerais que le ministre le dise et nous annonce ensuite que des fonctionnaires de son ministère vont faire un examen sérieux du programme IRDIA. Ce serait une entreprise ardue je le sais, mais j'aimerais que le ministre s'y engage.

Au dire du ministre, je ne devrais pas trouver à redire à ce que des fonds de recherche et de développement soient mis à la disposition de firmes d'appartenance étrangère, puisqu'elles ont la haute main sur un si grand nombre d'industries au pays. La recherche et le développement seraient beaucoup moins considérables, selon lui, si ces compagnies étaient privées de ces fonds. Je suis d'accord en principe là-dessus, pourvu que l'on s'arrête là.

Mes deux points sont les suivants: d'abord, le programme IRDIA devrait être mis au rebut et nous devrions nous concentrer sur un programme du genre du PAIT pour étudier